

# SAMSUNG

Du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2014 inclus

Cover  
UP!\*

Jusqu'à

20€

remboursés\*\*

pour l'achat d'un étui  
de protection pour  
smartphone Galaxy S4,  
Galaxy S5 ou Galaxy Note  
3 Lite parmi les références  
concernées



Samsung  
GALAXY S5

DAS Galaxy S5 = 0.562 W/Kg\*\*\*



\* Cover Up! = Couvrez-les!

\*\* Voir conditions de l'offre au verso ou sur [www.samsung.com/fr/promotions](http://www.samsung.com/fr/promotions)

\*\*\* Le DAS (débit d'absorption spécifique des téléphones mobiles) quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2W/kg.  
Crédit photos : Shutterstock.

SAMSUNG

# COMMENT PARTICIPER A L'OFFRE « SAMSUNG – COVER UP »

## CONDITIONS DE L'OFFRE

- > Du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2014 inclus, Samsung vous rembourse jusqu'à 20€ pour l'achat :
  - D'un S View Cover ou d'un Flip Cover (classique ou à induction) pour Smartphone Samsung Galaxy S4.
  - D'un S View Cover ou d'un Flip Wallet (classique ou à induction) pour Smartphone Samsung Galaxy S5 ou Galaxy Note 3 Lite.
- Tous les coloris de S View Cover, Flip Cover et Flip Wallet de marque Samsung sont éligibles à l'offre.
- > Offre réservée à toute personne physique majeure, résidant en France ou à Monaco.
  - > Une seule participation par personne (même nom, même prénom, même adresse) ou par RIB.
  - > Offre valable en France (Corse et DOM-TOM compris) et Monaco dans les points de vente et sites internet affichant l'opération et non cumulable avec toute autre offre Samsung en cours sur les produits éligibles à l'offre.
  - > En aucun cas le montant de votre remboursement ne pourra excéder le prix d'achat de l'accessoire Samsung acheté (prix indiqué et acquitté sur votre preuve d'achat).

### 1. ACHETEZ VOTRE ACCESSOIRE SAMSUNG

Achetez, entre le **1<sup>er</sup> juillet et le 30 septembre 2014 inclus**, votre S View Cover, Flip Cover ou Flip Wallet de marque Samsung éligible à l'offre.

### 2. INSCRIVEZ-VOUS SUR LE SITE [WWW.SAMSUNG.COM/FR/PROMOTIONS](http://WWW.SAMSUNG.COM/FR/PROMOTIONS)

- > Connectez-vous sur le site\* [www.samsung.com/fr/promotions](http://www.samsung.com/fr/promotions) au plus tard le **15 octobre 2014** et sélectionnez l'offre « Samsung – Cover Up ».
  - > Créez votre compte Samsung ou identifiez-vous si vous avez déjà un compte et remplissez le bulletin de participation en ligne.
  - > Imprimez votre bulletin de participation pour le joindre à votre dossier de participation.
- \*Si vous ne disposez pas d'accès Internet, appelez le 09 70 80 5555 (appel non surtaxé – du lundi au vendredi, de 9h à 19h). Un opérateur enregistrera votre demande de remboursement par téléphone et vous attribuera un code de participation.*

### 3. CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER

Constituez votre dossier avec les éléments ci-dessous (conservez-en une copie avant envoi) :

- > **Votre bulletin de participation\*** imprimé.
- \*Si vous ne disposez pas d'accès Internet, reportez votre code de participation sur papier libre.*
- > Le **code barre original** à 13 chiffres, à découper sur l'emballage de l'accessoire Samsung éligible à l'offre (photocopie non acceptée).
  - > La **photocopie d'une preuve d'achat** (facture, ticket de caisse, confirmation de commande dans le cas d'un achat en ligne) où apparaissent et sont entourés la date, le prix et la référence de votre accessoire Samsung.
  - > Un **IBAN + BIC\*\*** présents sur votre RIB (attention, ils sont obligatoires pour se faire rembourser) .
- \*\*L'IBAN commence par FR (ou MC pour les comptes tenus à Monaco) et est suivi de 25 caractères. Le code BIC est composé de 8 à 11 caractères et permet d'identifier un établissement bancaire.*

### 4. ENVOYEZ VOTRE DOSSIER (les frais d'envoi du dossier ne seront pas remboursés)

Envoyez votre dossier avant le **15 octobre 2014 inclus** (cachet de La Poste faisant foi) sous enveloppe suffisamment affranchie, à l'adresse suivante :

**SAMSUNG « COVER UP » - FACILITY N°140603 - 13844 VITROLLES CEDEX**

### 5. RECEPTION DE VOTRE REMBOURSEMENT

Si votre dossier respecte les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de 10 semaines (à compter de la date limite d'envoi des dossiers). Tout dossier illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre ou envoyé après le **15 octobre 2014 minuit** (cachet de La Poste faisant foi) sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté. Aucun dossier (incluant les pièces justificatives) ne sera restitué.

Pour suivre le traitement de votre dossier, vous pouvez vous connecter à cette adresse <http://promos.samsung.fr/suivi/mes-dossiers> et vous identifier avec votre compte Samsung.